



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue*

Général Thys n° 27,
le JEUDI 23 AVRIL 2026
à 20H00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance du 19/03/2026 - Approbation
2. Supracommunalité - Note d'orientation du Gouvernement wallon relative à l'avenir de l'institution provinciale - Avis
3. Élections – Mandat de Conseiller de l'Action Sociale - Démission et désignation - Prise d'acte
4. Intercommunales - Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration - Désignation d'un délégué de la Commune aux assemblées générales - Prise d'acte
5. Intercommunales - NEOMANSIO - Désignation d'un délégué de la Commune aux assemblées générales - Prise d'acte
6. Régionale Visétoise d'Habitations - Désignation de délégués de la Commune aux assemblées générales - Prise d'acte
7. Urbanisme - Demande de permis d'urbanisme au nom du Collège communal de VISE pour une modification de voirie, rue de Mons à 4607 DALHEM et rue de la Berwinne à 4600 VISE - Avis
8. Environnement - Parc paysager du "Pays du Bocage sans frontières" - Rapport annuel & octroi du subside 2025 - Décision
9. Mobilité - Règlement complémentaire de circulation routière - Approbation
 - 9.1. Établissement d'une zone 50 km/h - NEUFCHÂTEAU – Les Brassines
 - 9.2. Établissement d'une zone "excepté circulation locale" - NEUFCHÂTEAU - Les Brassines
 - 9.3. Signalisation chemin réservé - BOMBAYE - Croix Madame
 - 9.4. Signalisation chemin réservé - NEUFCHÂTEAU - Chemin n°1 reliant Croix Madame à Wichampré
 - 9.5. Signalisation chemin réservé - NEUFCHÂTEAU - Chemin n°1 reliant Wichampré à Basse Voie
 - 9.6. Interdiction de stationnement aux autocars - BERNEAU - Rue des Trixhes



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra*

à la Maison communale, rue

Général Thys n° 27,

le JEUDI 23 AVRIL 2026

à 20H00

ORDRE DU JOUR

10. Finances - CPAS - Modification budgétaire extraordinaire
01/2026 - Approbation
11. Enseignement - Année scolaire 2025-2026 - Maternel -
Ouvertures de classes au 16/03/2026 - Décision
11.1. École communale de BERNEAU
11.2. École communale de DALHEM
12. Enseignement - Projets d'établissements - École communale de
DALHEM-NEUFCHÂTEAU - Approbation
12.1. Implantation de DALHEM
12.2. Implantation de NEUFCHÂTEAU
13. Enseignement - Règlement d'ordre intérieur - École communale
de WARSAGE-MORTROUX - Approbation
14. Enseignement - Règlement des études - École de WARSAGE-
MORTROUX - Approbation
15. Jeunesse - Stages de vacances - Convention de partenariat avec
l'ASBL Deers Team Hockey Basse-Meuse - Année 2026 -
Approbation
16. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés - Désignation
d'un nouveau membre effectif - Décision
17. Tourisme - Label "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" -
Candidature de DALHEM village - Approbation
18. Plan de Cohésion Sociale - 2020-2026 - Rapport financier 2025 -
Approbation
19. Correspondances
20. Questions d'actualité au Collège communal



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 23 AVRIL 2026
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

21. Procès-verbal de la séance huis clos du 19/03/2026 -
Approbation
22. Ressources humaines - Personnel communal temporaire –
Désignations et remplacements – Ratifications
23. Enseignement - Personnel enseignant maternel et primaire -
Désignations à titre temporaire - Ratifications

Dalhem, le 14 avril 2026.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,


ARIANE POLMANS.

Le Bourgmestre,


BENOIT DEFAUWES.

